

## QUESTIONNAIRE D'AUTO-IDENTIFICATION

### INFORMATION GÉNÉRALE

<b>CONTEXTE</b>	
<p>L'UQAT est engagée à maintenir un milieu d'études, de travail et de vie où chaque personne est accueillie, intégrée et traitée de façon juste et équitable. Pour ce faire, elle encourage chaque membre de sa communauté ainsi que toute personne souhaitant intégrer son personnel à remplir ce formulaire d'auto-identification.</p> <p>Pour toute information, veuillez <a href="#">consulter la section réservée à l'auto-identification</a> sur la page ÉDI du site Internet de l'UQAT. Vous en apprendrez plus sur : les programmes d'équité auxquels l'UQAT souscrit, la définition des groupes ciblés, la sécurité des données, etc.</p>	
<b>PRÉCISIONS PRÉLIMINAIRES</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les réponses sont volontaires. Pour chacune des questions, il y a une option « je ne préfère pas répondre ».</li> <li>• Il s'agit d'une auto-identification : seule la personne concernée est habilitée à répondre et les réponses ne seront pas changées sans sa permission.</li> <li>• En tout temps, vous pourrez modifier vos réponses, que ce soit pendant ou après avoir complété le questionnaire.</li> <li>• Les questions et les définitions utilisées dans le présent questionnaire sont principalement fondées sur la <a href="#">Loi sur l'accès à l'égalité en emploi</a> et sur les normes actuelles utilisées par Statistique Canada dans le cadre du recensement.</li> <li>• Les renseignements recueillis seront strictement confidentiels et ne seront connus que de l'agente à l'équité, la diversité et inclusion et des personnes responsables de l'application du programme d'accès à l'égalité à l'emploi aux fins d'optimisation des pratiques et des processus au regard de l'ÉDI.</li> <li>• La terminologie et l'approche employées dans les questions visent à établir un équilibre entre l'inclusion, le respect de la vie privée et la déclaration de renseignements.</li> <li>• L'établissement reconnaît que pour certaines identités, la terminologie privilégiée n'est pas universellement acceptée et qu'elle continue d'évoluer. Tous les commentaires sont les bienvenus.</li> </ul>	
<b>MESURES D'ADAPTATION</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les sections du questionnaire sont disponibles en d'autres formats (ex. format papier ou grande police de caractère). Pour en faire la demande, envoyer un courriel à : <a href="mailto:ress.humaines@uqat.ca">ress.humaines@uqat.ca</a> / 819-762-0971 poste 2321.</li> </ul>	
<b>IDENTIFICATION (remplissable)</b>	
Nom :	Prénom :
Concours no :	Date :
Titre d'emploi :	

## **SECTION 1 : PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ À L'EMPLOI**

<b>IDENTITÉ DE GENRE</b>		
<b>Vous identifiez-vous comme une femme?</b>		
NOTE : La question ne porte pas sur le sexe attribué à la naissance. Pour la distinction entre le sexe et le genre, consultez <a href="#">le site Internet de Statistique Canada</a> .		
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Je préfère ne pas répondre
<b>AUTOCHTONES</b>		
<b>Vous identifiez-vous comme une personne autochtone au Canada, c'est-à-dire membre des Premières Nations, Inuit ou Métis?</b>		
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Je préfère ne pas répondre
<b>MINORITÉS VISIBLES</b>		
<b>Vous identifiez-vous comme une personne de minorité visible?</b>		
À des fins d'application de la loi, les membres des minorités visibles sont des personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race* ou de couleur blanche.		
*Bien que le terme « race » soit utilisé dans la Charte comme dans plusieurs autres instruments de protection de droits de la personne, ce terme ne renvoie pas à une réalité biologique ou objective, mais plutôt à une idée construite. Il est d'ailleurs important de noter que les minorités visibles sont maintenant majoritairement définies par le terme minorités <i>racisées</i> ou <i>racialisées</i> afin de mieux rendre compte des ramifications du concept de « race », dont les représentations sociales, inscrites de manière souvent inconsciente dans l'imaginaire collectif, contribuent encore à ce jour à représenter, catégoriser et exclure certaines personnes et donc à maintenir et reproduire les discriminations et les hiérarchies sociales.		
À titre indicatif, voici quelques exemples de personnes qui sont considérées comme faisant partie d'une minorité visible au sens de la Loi ( <i>cette liste n'est pas exhaustive</i> ) :		
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les Caribéens (Haïtiens, Cubains, Dominicains)</li><li>▪ Les Latino-Américains et Sud-Américains (Mexicains, Colombiens, Péruviens, Équatoriens, Vénézuéliens, Brésiliens, Argentins, etc.)</li><li>▪ Les Asiatiques orientaux (Chinois, Japonais, Coréens)</li><li>▪ Les Asiatiques du Sud et des Indes orientales (Indiens, Pakistanais, Bangladais, Sri-Lankais)</li><li>▪ Les Asiatiques du Sud-Est (Birmans, Cambodgiens, Laotiens, Vietnamiens, Thaïlandais, Philippins, Indonésiens)</li><li>▪ Les Maghrébins et les Moyen-Orientaux (Marocains, Algériens, Tunisiens, Libyens, Égyptiens, Libanais, Syriens, Israéliens)</li><li>▪ Les Africains (excluant les Maghrébins)</li><li>▪ Les insulaires du Pacifique (Tahitiens, Calédoniens, etc.)</li><li>▪ Les personnes d'origine mixte (dont un des parents fait partie de l'un des groupes énumérés ci-dessus.)</li></ul>		
Il est à noter que le terme « minorité racisée » est de plus en plus privilégié, notamment par le Programme des chaires de recherche du Canada.		
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Je préfère ne pas répondre

## MINORITÉS ETHNIQUES

### Vous identifiez-vous comme une personne de minorité ethnique?

Les membres des minorités ethniques sont des personnes, autres que les Autochtones et les personnes d'une minorité visible, dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. Pour les fins du présent questionnaire, la langue maternelle est celle que vous avez apprise en premier dans votre enfance et que vous devez encore comprendre. De plus, cette langue ne doit pas être le français ni l'anglais.

À titre indicatif, voici quelques exemples de langues maternelles de personnes pouvant être considérées comme faisant partie d'une minorité ethnique au sens de la Loi (*veuillez noter toutefois que cette liste n'est pas exhaustive*) : Allemand, Polonais, Bulgare, Portugais, Espagnol, Roumain, Grec, Russe, Hongrois, Ukrainien, Italien.

Oui

Non

Je préfère ne pas répondre

## PERSONNES AYANT UN HANDICAP

### Vous identifiez-vous comme une personne ayant un handicap?

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., c. E-20.1, a. 1) définit une « personne handicapée » comme suit : « ...toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. »

Plus explicitement, une personne handicapée est une personne ayant :

- une **déficience** (soit une perte, une malformation ou une insuffisance d'un organe ou d'une structure, de naissance ou acquise au cours de la vie);
- entraînant une **incapacité** (soit une réduction de la capacité à fonctionner sur le plan intellectuel, psychologique, physiologique ou anatomique d'une façon ou dans des limites considérées comme normales);
- **significative** (dont le degré de sévérité et de gravité rend impossible la restauration à un niveau normal des capacités de la personne par l'utilisation d'une prothèse telle que des lunettes, des lentilles cornéennes ou d'une prothèse auditive ou encore d'une orthèse telle que des semelles ou des chaussures orthopédiques);
- et **persistante** (dont on ne peut prévoir la disparition);
- et qui est sujette à rencontrer des **obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes**.

Les catégories suivantes sont proposées par Statistique Canada :

- Trouble relié à la douleur : fibromyalgie, hernie, épicondylite, maladie de Quervain;
- Trouble de la mobilité et la flexibilité : dystrophie musculaire, sclérose en plaques, scoliose sévère, syndrome du canal carpien;
- Trouble relié à la santé mentale/psychologique : trouble bipolaire, troubles anxieux, dépression, état de stress post-traumatique, trouble obsessionnel compulsif, trouble de consommation (alcool, drogues, jeux.), phobie;
- Trouble de la coordination / dextérité : absence de membre totale ou partielle, maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer, dyspraxie;
- Trouble de l'ouïe : surdit , acouph ne, syndrome de M ni re, trouble de l' quilibre, hypersensibilit  aux sons;
- Trouble de la vue : c cit , glaucome, strabisme, daltonisme ou dyschromatopsie, photophobie, hypersensibilit    la lumi re, diplopie;
- Trouble du spectre de l'autisme : syndrome d'asperger;
- Trouble d'apprentissage : dyslexie, dyscalculie, dysorthographe;
- Trouble d ficitaire de l'attention (avec ou sans hyperactivit );
- Autres limitations : diab te,  pilepsie, arthrite s v re, migraines, trouble reli    la m moire, ob sit  s v re, hypersensibilit  aux odeurs, etc.

Oui

Non

Je préfère ne pas répondre

## **SECTION 2-3 : DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE ET PARTICIPATION VOLONTAIRE**

*\*Cette section est réservée au personnel de l'UQAT uniquement, incluant les nouvelles embauches\**

### **SONDAGE REDCAP**

Comme les prochaines questions d'auto-identification ne relèvent pas du Programme d'accès à l'égalité à l'emploi (PAÉE), elles ne peuvent être intégrées à Symbiose. Les réponses seront donc colligées et traitées dans la version de **Redcap** hébergée par l'UQAT, et ce, en toute confidentialité.

[Cliquez ici pour accéder aux sections 2 et 3 du formulaire d'auto-identification.](#)

**Merci d'avoir complété le formulaire!**